

DEC152452INSB

**Décision portant création de l'unité mixte de service (UMS) n°3725 intitulée « Centre d'Etudes des Maladies Infectieuses et Pharmacologie Anti-Infectieuse »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis de la directrice de l'institut des sciences biologiques ;

**DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup> : Création**

L'unité mixte de service (UMS) n°3725 intitulée « Centre d'Etudes des Maladies Infectieuses et Pharmacologie Anti-Infectieuse » est créée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : INSB

Délégation : Languedoc-Roussillon

Etablissement partenaire : Université de Montpellier

Section d'évaluation : 27

#### **Article 2 : Nomination**

M. Robert Mamoun, directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur de cette unité mixte de service à compter de la date fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

#### **Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 décembre 2015

Le président  
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90